

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548, ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE LUNDI LE 14 SEPTEMBRE 2020 À 19 HEURES 30.

Nombre de citoyen(s) présent(s) : 2

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présences :

Mesdames Hélène Campbell, conseillère
 Marianne Cardinal, conseillère
 Nathalie Dorais, conseillère était absente
 Patricia Rachofsky, conseillère

Messieurs Martin Bellefroid, maire
 Jean Asnong, conseiller
 Stephan Duquette, conseiller

Sous la présidence du Maire Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire à 19 : 30 heures.

2020-09-186 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Marianne Cardinal, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour en laissant le point « Varia » ouvert :

Ouverture de la séance

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020.

Réglementation

3.1 Nomination du maire suppléant pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021.

Administration et Finances

4.1 Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés avec La Société Canadienne de la Croix Rouge.

4.2 Appui à la demande d'aide financière aux gouvernements pour les frais engendrés dans le cadre de la Covid-19 dans les MRC, Municipalités et Villes.

4.3 Demande de bonification des règles gouvernementales : Évaluation des chiens dans le cadre de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et son règlement d'application.

4.4 Autorisation de formation pour la directrice générale.

Engagement de crédits (dépenses)

5.1 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs.

Inspection et Urbanisme

Inspecteur en bâtiments – Rapport août 2020

Voirie et Hygiène

7.1 Octroi du contrat pour la restructuration du fossé sur le Chemin du Moulin sur une longueur de 500 mètres.

7.2 Octroi du contrat pour la restructuration du fossé sur le Chemin Morgan sur une longueur de 1 kilomètre.

7.3 Octroi du contrat pour la restructuration du fossé sur le Chemin Marier sur longueur de 200 mètres.

7.4 Journée régionale de distribution d'arbustes le samedi 3 octobre 2020.

7.5 Résolution pour libérer la retenue de contrat à la Compagnie Eurovia Inc.

Loisirs et Culture

Varia (Pôle économique de Bedford). (Fournaise, génératrice, électricité à prévoir).

Levée de la séance

Adopté

2020-09-187 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 août 2020.

Il est proposé par Madame Marianne Cardinal, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020 soit et est adopté tel que rédigé.

Adopté

2020-09-188 Nomination du maire suppléant pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021.

Il est proposé par Monsieur Stéphan Duquette, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Monsieur Jean Asnong, maire suppléant pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021. Que le maire suppléant assume les charges et obligations dévolues au Code municipal du maire en son absence.

Adopté

2020-09-189 Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés avec La Société Canadienne de la Croix Rouge.

Il est proposé par Madame Marianne Cardinal, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Maire Monsieur Martin Bellefroid et la directrice générale Madame Lucie Riendeau soient autorisés à signer le renouvellement de l'entente de services aux sinistrés avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge, pour une période de 3 ans.

Adopté

2020-09-190 Appui à la demande d'aide financière aux gouvernements pour les frais engendrés dans le cadre de la Covid-19 dans les MRC, Municipalités et Villes.

Considérant qu'avec la crise de la COVID-19, les municipalité et villes se sont mises au service de leurs citoyens pour assurer leur sécurité et leur bien-être;

Considérant que les municipalités et villes ont dû mettre en place des mesures de protection et de sensibilisation importantes dans leur milieu;

Considérant que les municipalités et villes ont composé avec des défis nouveaux tout en adoptant des stratégies diverses pour soutenir les contribuables et les entreprises, telle la suspension des intérêts sur les montants de taxes dus ou le report de paiement de taxes;

Considérant que ces décisions ont causé, à des degrés variables, des pertes financières importantes qui pourraient se prolonger;

Considérant que les municipalités et villes ont aussi assisté à une baisse importante de leurs revenus liés à des services tarifés;

Considérant que parmi les impacts précis observés sur le terrain ou à prévoir, ont dénoté entre autres; la baisse importante des revenus liés aux services tarifés, la baisse des revenus fiscaux découlant du fléchissement de l'activité économique, la baisse du nombre de constats émis par la Sûreté du Québec et donc des sommes versées aux municipalités, la baisse générale des demandes de permis, le soutien accru aux organismes communautaires, les coûts engendrés par l'adaptation des activités municipales, et ce, peu importe la taille des municipalités;

Considérant la résolution no CE-20-07-13 transmise par la MRC Le Val-Saint-François;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Stéphan Duquette, appuyé par Madame Marianne Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'appuyer la résolution no CE-20-07-13 DE LA MRC Le Val-Saint-François et de demander aux gouvernements provincial et fédéral de prévoir une aide financière quant aux impacts de la COVID-19 encourus par les municipalités locales et régionales.

De demander au gouvernement du Québec de préciser les règles quant aux dépenses remboursées aux municipalités, en lien avec la COVID-19.

Que cette résolution soit transmise à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, aux municipalités du territoire de la MRC Brome-Missisquoi, à la MRC Le Val-Saint-François, aux députés Isabelle Charest et Lyne Bessette, et à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adopté

2020-09-191 Demande de bonification des règles gouvernementales : Évaluation des chiens dans le cadre de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et son règlement d'application.

Considérant la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (la « Loi ») et l'entrée en vigueur du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (le « Règlement d'application »);

Considérant l'importance des obligations confiées aux municipalités du Québec dans le cadre de la Loi et du Règlement d'application;

Considérant le nombre très restreint de vétérinaires au Québec qui acceptent d'évaluer les chiens dans le cadre de la Loi et son Règlement d'application;

Considérant que les municipalités doivent disposer de ressources accessibles, plus particulièrement dans le cadre de l'évaluation des chiens;

Considérant que certains experts, dont les éducateurs canins et les maîtres-chiens, disposent d'une expertise réelle afin d'évaluer les chiens dangereux;

Considérant que les nouvelles règles empêchent de faire appel à des experts autres que les vétérinaires afin d'évaluer la dangerosité des chiens;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Stéphane Duquette, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De demander à la ministre de la Sécurité publique, madame Geneviève Guilbault, d'amender le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens afin de reconnaître les autres expertises que celle des vétérinaires afin d'évaluer la dangerosité des chiens dans le cadre de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et son Règlement d'application.

De transmettre la présente résolution aux municipalités de la MRC Brome-Missisquoi, à la FQM et à l'UMQ, ainsi qu'aux MRC du Québec pour appui.

De transmettre cette résolution à madame Isabelle Charest, ministre et députés de Brome-Missisquoi.

Adopté

2020-09-192 Autorisation de formation pour la directrice générale

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à suivre les cours de formation suivants : Les alternatives de financement des infrastructures municipales, Le règlement de gestion contractuelle et les nouveaux généraux de taxation et de redevances. : Les formations sont en ligne et au prix de 99.00\$ chacune.

Adopté

2020-08-193 Autorisation de paiement des comptes

Il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Monsieur Stéphan Duquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la liste de comptes pour le mois de septembre 2020.

Paiement par chèque

4670	Avizo Experts	Inspection chaussé	7 070.96 \$
4671	Terrassement Bourgeois	2e paiement	1 533.00 \$
4672	Les entreprises Denexco	Nivelage des rues	523.14 \$
4673	Équipements Dussault	Location entrepôt (12 mois)	3 449.25 \$
4674	Gestim	Service d'inspection/permis	885.48 \$
4675	BMR L'Homme & Fils	Gel antibactérien	49.42 \$
		Bois (pétanque)	104.86 \$
		Attaches et quincaillerie	84.76 \$
		Location échafaud (pétanque)	124.17 \$
4676	Ministère Sécurité Publique	QP SQ. 1e versement	38 326.00 \$
4677	Municipalité Saint-Armand	Interventions services incendies 2019-11	733.65 \$
		Interventions services incendies 2019-12	2 400.84 \$
		Interventions services incendies 2020-01	1 454.08 \$
		Interventions services incendies 2020-02	730.72 \$
		Interventions services incendies 2020-03	354.88 \$
		Interventions services incendies 2020-04	492.32 \$
4678	Nopac	Collecte compost	3 870.06 \$
		Collecte matières résiduelles	1 724.45 \$
		Collecte recyclage	3 476.56 \$
4679	Papeterie Cowansville	Mouchoirs/nettoyants	49.71 \$
4680	Papeterie Coupal	Matériel de bureau	64.75 \$
4681	André Paris	2e coupe/bordure chemin	1 609.65 \$

4682	Pièces d'auto St-Jean	Gyrophare	333.32 \$
4683	RIGMRBM	Enfouissement et compostage août	2 172.37 \$
4684	Rona	Peinture de marquage	27.48 \$
		Quincaillerie	20.29 \$
		Peinture et équipements de protection	210.87 \$
		Quincaillerie et outillages	93.42 \$
		Peinture	58.17 \$
4685	Sani-Éco	Traitement du recyclage/mai	296.99 \$
		Traitement du recyclage/juin	428.98 \$
		Traitement du recyclage/juillet	350.90 \$
		Traitement du recyclage/août	314.69 \$
4686	Cindy Simard	Aide travaux manuel/peinture	86.25 \$
4687	Soc. Croix-Rouge Canad.	Ententes de services annuelle	170.00 \$
4688	Somavrac	Chlorure de calcium	7 122.29 \$
4689	Tessier Récréo-parc Inc.	Banc de parc (pétanque/mada)	6 308.68 \$
4690	Toilette portatives Sanibert	Location mois d'août	183.96 \$
4691	Carrière DM Choquette	Pierre nivelage	172.28 \$
4692	Ville de Bedford	Collecte du verre / août	31.92 \$
Total			87 495.57 \$

Paiement par débit

Axion	Service téléphonique/août	262.67 \$
Bell Mobilité	iPad du maire	121.88 \$
Hydro-Québec	Éclairage de rue/juillet	329.04 \$
	Éclairage de rue/août	329.04 \$
IHR Télécom	Services Internet/téléphonique	189.48 \$
La Capitale Ass.	Ass. Collectives Août	705.12 \$
Desjardins Sécurité Financière	REER Cotisations employeur/employé Juillet	151.54 \$
Omnivigil Solutions	Service d'alertes citoyens	2 276.51 \$
D.A.S. Provinciales	août - Impôt, RRQ, FSS, RAP et CNESST	2 907.03 \$
D.A.S. Fédérales	août - Impôt, RPC et Ass. Emploi	986.54 \$
CARRA	Régime de retraite des élus/août	517.41 \$
Visa Desjardins	Essence/camion voirie	93.00 \$
Total		8 869.26 \$

Total à payer 96 364.83 \$

Payés

Salaires	Employés - août	7 394.74 \$
Salaires	Élus - août	3 089.94 \$
Total		10 484.68 \$

Grand total des dépenses 106 849.51 \$

Adopté

2020-09-194 Octroi du contrat pour la restructuration du fossé sur le Chemin du Moulin sur une longueur de 500 mètres

Aucune soumission n'a été reçue, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter le présent point au varia.

Adopté

2020-09-195 Octroi du contrat pour la restructuration du fossé sur le Chemin Morgan sur une longueur de 1 kilomètre.

Aucune soumission n'a été reçue, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter le présent point au varia.

Adopté

2020-09-196 Octroi du contrat pour la restructuration du fossé sur le Chemin Marier sur longueur de 200 mètres.

Aucune soumission n'a été reçue, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter le présent point au varia.

Adopté

2020-09-197 Journée régionale de distribution d'arbustes le samedi 3 octobre 2020.

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Madame Marianne Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer à la journée régionale de distribution d'arbustes le 3 octobre prochain et d'en aviser les citoyens.

Adopté

2020-09-198 Résolution pour libérer la retenue de contrat à la Compagnie Eurovia Inc.

Considérant qu'une retenue de contrat au montant de 27 755.03\$ taxes non incluses à payer à la compagnie Eurovia Inc. pour des travaux d'asphaltage effectués sur le Chemin des Rivières en 2018;

Considérant que Madame Hélène Campbell et Monsieur Jean Asnong sont contre le paiement de la retenue de contrat en mentionnant qu'ils ne sont pas satisfaits de la qualité des travaux;

Monsieur Stéphan Duquette, Mesdames Marianne Cardinal et Patricia Rachofsky étant en faveur du paiement;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Stéphan Duquette, appuyé par Madame Marianne Cardinal et résolu à la majorité des conseillers présents, de payer la retenue de contrat à la compagnie Eurovia Inc. et que la compagnie nous fournisse une garantie d'entretien se terminant en juin 2021.

Adopté

2020-09-199 Alliance municipale et demande au volet 4 – soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité – Pôle de Bedford – Mobilisation citoyenne et plan d'action pour la relance socio-économique.

Considérant que le pôle de Bedford est composé de 8 municipalités, soit la Ville de Bedford et 7 communautés rurales que sont le Canton de Bedford, Notre-Dame-de-Standbridge, Pike River, Saint-Armand, Saint-Ignace-de-Standbridge, Standbridge East et Stanbridge Station (ci-après le « Pôle de Bedford »);

Considérant que depuis la crise du secteur manufacturier, le tout jumelé à l'industrialisation de l'agriculture, le tissu socio-économique des communautés du pôle de Bedford ne cessent de déperir;

Considérant que la population est en décroissance dans la totalité des municipalités, que l'âge des citoyens augmente et que la valeur des logements stagne considérablement, voire diminue dans certains cas;

Considérant que plusieurs élus du pôle de Bedford tentent depuis plusieurs années de trouver des solutions pour renverser la situation actuelle afin de maintenir les services (de proximité, de santé et d'éducation), les emplois et la valeur des résidences;

Considérant que le 18 juin dernier, près de 5 ans après ces premiers efforts, les maires et directions générales de l'ensemble des municipalités du pôle ont convenu qu'ils devaient adopter une nouvelle stratégie visant l'implication citoyenne et corporative dans les choix et efforts de solutions qui devront être mises à place pour faire de ce milieu ce qu'il a déjà été, un milieu de vie dynamique basé sur une économie prospère et diversifiée;

Considérant que le Pôle de Bedford désire retenir les services de firme(s) de consultants ayant une expertise en mobilisation citoyenne, en réalisation de consultation citoyenne et en développement stratégique afin d'alimenter la réflexion et ayant l'expertise nécessaire afin de réaliser un plan d'action pour la relance socio-économique des huit municipalités formant le pôle de Bedford;

Considérant que les élus refusent que le plan de relance socio-économique ne soit qu'une simple étude statique, mais bel et bien un outil qui guidera l'ensemble des communautés vers la réalisation de mesures rassembleuses et qui donneront des résultats;

Considérant que la démarche souhaitée permettra :

- D'informer la population et des acteurs socio-économiques sur les enjeux qui affectent leur communauté et d'une connaître leur opinion;
- De favoriser leur participation dans la recherche de solutions concrètes et la mise en œuvre d'actions favorisant la relance socio-économique;
- D'évaluer la possibilité et faisabilité pour les municipalités de mettre en commun certains de leurs services et de leurs ressources humaines;
- De déterminer les opportunités probantes de projets porteurs au développement social et économique du pôle;
- D'identifier les partenariats externes à conclure ou les relations économiques à mettre en place (autres pôles de la MRC, régions limitrophes, Etats-Unis, etc).

Considérant que la municipalité a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Considérant que le Pôle de Bedford désire déposer une demande d'aide financière au montant de 40 000.00\$ au volet 4 et une demande d'aide financière au montant de 10 000.00\$ au Pacte Brome-Missisquoi pour le présent projet de mobilisation citoyenne et de plan d'action pour la relance socio-économique du pôle au coût total de 80 000.00\$;

Considérant que les municipalités devront contribuer financièrement pour une somme de 30 000.00\$ répartie selon la population de chaque municipalité payable à 50% en 2020 et 50% en 2021;

En conséquence, il est proposé par appuyé par et résolu

De s'engager à participer au projet de mobilisation citoyenne et de plan d'action pour la relance socio-économique des municipalités du pôle de Bedford et à en assumer une partie des coûts.

D'autoriser le dépôt dudit projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds des régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

De désigner la municipalité de Notre-Dame-de-Standbridge comme étant la municipalité responsable de la gestion du projet (demandes de subventions, devis technique du mandat, offres de consultants, communication aux autres municipalités du pôle, etc.).

Adopté

2020-09-200 Réception du plan d'implantation suivant une demande de changement de zonage par Monsieur Denis Corneillier.

Considérant que Monsieur Denis Corneillier a déposé un plan d'implantation pour la construction de mini-entrepôt appuyant sa demande de changement de zonage;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre le dossier à Madame Evelyne Tremblay, inspectrice municipale pour vérification.

Adopté

2020-09-201 Achat de tuyaux pour soutenir l'accotement du Chemin Rivières.

Considérant la réception d'une soumission au montant de 4 268.12\$ taxes incluses pour l'achat de tuyaux pour soutenir une partie de l'accotement du Chemin des Rivières.

Par conséquent, il est proposé par Madame Marianne Cardinal, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat des tuyaux et la pose par un entrepreneur. Madame Hélène Campbell et Monsieur Jean Asnong mentionnent qu'une vérification devra être faite si une répartition des coûts pourrait être facturée.

Adopté

2020-09-202 Restructuration des fossés sur les Chemins du Moulin, Morgan et Marier.

Considérant qu'aucune soumission n'a été reçue pour la restructuration des fossés sur les Chemins du Moulin, Morgan et Marier.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser que les travaux soient exécutés à taux horaire par la compagnie Adams Excavations Inc. Que vérification soit faite si une répartition des coûts pourrait être facturée.

Adopté

2020-09-203 Demande au Ministère des Transports de signer une entente pour les frais supplémentaires pour l'entretien des Chemins Morgan et Saint-Henri

Considérant que les travaux de prolongement de l'Autoroute 35 occasionneront des coûts supplémentaires à la Municipalité pour l'entretien des chemins Morgan et Saint-Henri;

Considérant que le Ministère des Transports devrait payer ces coûts;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents que demande soit faite au Ministère des Transports de signer une entente écrite avec la Municipalité que les coûts d'entretien supplémentaires soient remboursés à la Municipalité.

Adopté

Dépôt par Madame Carole Ménard de la demande de nettoyage des Rue Larochelle et Payant.

2020-09-204 Levée de la séance

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé Madame Marianne Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance 22 :03 heures.

Adopté

Martin Bellefroid,
Maire

Lucie Riendeau gma
Directrice générale

Certificat de disponibilité de crédits

Je, Lucie Riendeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2020.

Lucie Riendeau gma
Directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid, maire